

DOROTA DABROWSKA



Inscrite au Barreau de Paris, Dorota Dabrowska est avocate franco-polonaise en droit des affaires. Elle est Associée au sein du Cabinet Terrillon Avocats, qu'elle a rejoint en 2002.

Après avoir terminé ses études de droit en Pologne, Dorota a obtenu une Bourse du Gouvernement Français et a continué ses études en France, à l'Université d'Orléans par un DESS de Contentieux des Entreprises. Elle est experte en droit des affaires français et polonais. Avec une équipe d'avocats et d'élèves avocats bilingues, formés en droit polonais et français, elle accompagne et défend avec succès les clients français et polonais du cabinet, dans tous les aspects du droit des affaires.



Dorota conseille principalement les sociétés dans leurs projets stratégiques et transfrontaliers. Elle a ainsi accompagné avec succès des clients dans de nombreuses transactions, tant en France qu'en Pologne. Dorota conseille également les clients du cabinet en matière d'investissements directs et d'acquisitions sur le marché français, ainsi que dans la création d'entreprises sur ce marché. Elle intervient régulièrement auprès des sociétés polonaises, cotées et non cotées, sur des opérations de vente et d'acquisition en France, ainsi que dans le cadre de reprise d'entreprises en procédures collectives.

Dorota est membre du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie Polonaise en France (CCIPF), Chambre dont le Cabinet fait par ailleurs partie.

Principaux domaines d'intervention

- Droit commercial et économique
- Fusions et Acquisitions
- Procédures collectives et Restructuration
- Droit social
- Droit fiscal
- Droit des Sociétés
- Contentieux

Formation

École de Formation professionnelle des Barreaux (EFB) – Cour d'Appel de Paris

Institut d'Études Judiciaires (IEJ) – Université Panthéon-Assas (Paris II)

DESS de Contentieux des Entreprises – Université d'Orléans

Maîtrise en Droit Polonais – Université d'Adam Mickiewicz de Poznań

Langues

Polonais | Français | Anglais | Russe